



# COMPTE-RENDU

## CONSEIL FEDERAL

Procès-verbal de la réunion du Conseil Fédéral du 01 Novembre 2025  
en présentiel

Présents :

REUNION CONSEIL FEDERAL samedi 1er novembre 2025 - FFSG						
		PRESENT	REPRESENTE	EXCUSE	ABSENT	représenté par
1	BAECHLER David	0	1			CATELIN Bruno
2	BERGEROU Eric	0	1			OLLIVIER Steve
3	CABON Raphael	0	1			SOTTEAU Christelle
4	CATELIN Bruno	1				
5	COLLARDEY Michael	1				
6	CONSIGNY Angélique	0	1			SCOFFIER Patricia
7	DESCHAMPS Claude	0	1			LE GUENNEC Ludovic
8	GASPAR Brigitte	0	1			SCOFFIER Patricia
9	GASS Ghislain	1				
10	LE GUENNEC Ludovic	1				
11	LICARI Véronique	0	1			SCOFFIER Patricia
12	MALLINGER Sylvie	0	1			LE GUENNEC Ludovic
13	MANSARD Catherine	1				
14	MEDARD Isabelle	1				
15	MINARD Marianne	0	1			LE GUENNEC Ludovic
16	MORROT Sylvie	1				
17	OLLIVIER Steve	1				
18	PIERRE Noël-Antoine	1				
19	PRIEUR Franck	0	1			LE GUENNEC Ludovic
20	RAVASIO Michel	1				
21	SCOFFIER Patricia	1				
22	SOTTEAU Christelle	1				
		<b>12</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
	<b>invités</b>					
1	BARDOUX Irma	1				
2	CHEIKH Djamel	1				
3	GAUTIER Christèle	1				
4	MASSOT Jean Marie	1				
5	NOURY Gwenaëlle	1				
6	PLAGNOL Laurent	1				
7	ZAJAC Christophe	1				
		<b>7</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
	<b>secrétaire séance</b>					
	MEDARD Isabelle					
	Enregistrement et transcription					

## I-Secrétaire de séance : Isabelle Médard

## II-Présentation de Christèle Gautier

Mot de Gwenaëlle Noury : Mme Gautier sera une aide pertinente pour nos territoires, elle aura un rôle de conseil, je la laisse se présenter auprès du CF.

Christèle Gautier : Je suis moi-même une ancienne sportive de haut niveau de la FFSG en danse sur glace, j'ai été entraîneur et DTN adjointe. J'ai quitté la FFSG en 2009 pour un poste d'inspectrice à Jeunesse et Sport. J'ai été chef de bureau au ministère du Sport, puis à la Santé. Je travaille actuellement pour le cabinet de la ministre des Sports. Je m'occupe en particulier de la protection de l'enfance. Même si je la suis à distance depuis 15 ans, je garde une très bonne connaissance de la FFSG. Mon souhait est d'apporter de l'expertise et du réseau bénévolement à la FFSG car je soutiens les réformes qui y ont été mises en place. Je n'ai aucun conflit d'intérêt dans l'aide que je peux apporter.

Mon rôle sera la facilitation de la mise en réseau au niveau politique, l'aide à la recherche de partenariats privés, l'identification de projets à développer. Je veux mettre les disciplines de la FFSG en lumière. L'éthique est mon fil rouge et je m'engage à respecter la confidentialité des échanges au sein de la FFSG.

Question de Noël Antoine Pierre : De quelles disciplines vous êtes-vous occupée à la FFSG ? Quel est maintenant votre poste au sein de la FFSG exactement ?

C. Gautier : De toutes et en particulier du curling, short-track et la mise en place de la Commission anti-dopage. Je suis maintenant la conseillère politique de la Présidente, à titre bénévole pour éviter tout lien de subordination avec la volonté d'être transparente et loyale en toute liberté.

Question de Bruno Catelin : Quel conseil nous donnez-vous pour défendre nos infrastructures ?

C. Gautier : Je peux vous aider en vous mettant en relation avec les élus locaux et les commissions d'équipement. L'objectif est de développer une force de frappe sur le terrain.

## III. Informations générales

### Gwenaëlle Noury :

Le 27/09/2025 : accueil des nouveaux dirigeants de clubs au siège de la FFSG. Distribution du « Guide du dirigeant ». Une autre date sera proposée pour les absents, les présidents de Ligue et tous les présidents de Club qui en font la demande.

Patricia Scoffier demande que le guide du dirigeant soit transmis aux présidents de Ligue. G. Noury et Irma Bardoux répondent que oui mais que ce guide est amené à évoluer en fonction des retours et des remarques déjà émises. La mise en ligne sur le site fédéral est prévue également.



# COMPTE-RENDU

Le 30/09/2025 : G. Noury a soutenu la candidature de la FFSG pour être affiliée au Comité Paralympique et Sportif Français. L'affiliation provisoire est confirmée. L'AG du CPSF validera définitivement notre affiliation.

La première réunion de la CFEC a eu lieu également en septembre.

Objectif principal : formation continue des entraîneurs. Un questionnaire va être envoyé à chaque entraîneur pour un état des lieux de leurs besoins.

04/10/2025 : accueil des référents sentinelles au siège fédéral. Intervention de Fabien Proust (membre de la cellule Signal Sport).

Le « J-100 » est lancé pour les Jeux Olympiques de Milan Cortina. Le Media Day a été réalisé avec tous les athlètes par le CNOSF et diffusé sur les réseaux sociaux.

17 au 19/10/2025 Grand Prix Angers : de très bons résultats sportifs, une très bonne organisation. Remerciements à Michael Collardey en particulier. La ministre des Sports Mme Ferrari a fait sa première sortie en tant que ministre fraîchement nommée à l'occasion de ce Grand Prix.

Un Bureau Exécutif s'est tenu hier soir.

Hier également s'est déroulé un colloque au Sénat consacré aux violences dans le sport. La FFSG a été citée en exemple des actions menées dans ce domaine, c'est une reconnaissance des efforts entrepris.

## **Djamel Cheikh :**

### Point Développement

Identification des jeunes potentiels sportifs en cours dans toutes les disciplines. Souhait de pérenniser ce dispositif auprès des Ligues et des Clubs indépendamment des équipes dirigeantes. La formation continue des entraîneurs est aussi prise en compte.

Le dispositif Sentinelle est poursuivi par la DTN. Les bénévoles sont accompagnés dans leur formation. La journée au siège a permis des échanges constructifs et la mise en place d'un cadre très clair de leurs actions sur le terrain. Leur rôle est la prévention des violences au sein des clubs.

Une liste des référents sentinelles va être envoyée aux recteurs et aux DRAJES. Rappel des procédures en cas de signalement de violences par la cellule Signal Sport.

L'accent est mis aussi sur l'accompagnement des coaches qui le souhaitent. Actuellement 6 entraîneurs en ont fait la demande. La FFSG finance cet accompagnement pour des coaches dont la candidature est validée par l'INSEP. La formation est ensuite dispensée par l'INSEP qui développe aussi des outils numériques pour du e-learning en partenariat avec l'association « Prévention et Bienveillance dans le Sport ».

La FFSG devrait être lauréate d'un prix de l'innovation décerné par l'ANS pour la réalisation du projet Sentinelle.



# COMPTE-RENDU

Patricia Scoffier demande s'il y a un retour des athlètes sur le travail entrepris par les 6 coachs volontaires. Djamel Cheikh répond que oui, lors des entretiens individuels les retours des athlètes sont très positifs.

## Point Performance

La saison a tout juste démarré, pas de commentaires particuliers sur les premiers résultats. Les quotas patinage artistique et danse sont acquis. La sélection se fera en fonction des résultats aux Elites. Les quotas ne sont pas encore définis pour le short-track. Pour le curling le chemin de sélection est en cours. Pour les autres disciplines, il n'y a pas encore eu de compétition.

## Point Formation

Les DEJEPS et BPJEPS sont en cours. Les stagiaires sont bien accompagnés par les établissements publics (CREPS et INSEP).

Remarque du DTN : encore trop de temps passé à se défendre de dénonciations malveillantes faites à l'ANS (entre autres). Les athlètes sont instrumentalisés et cela nuit à leur préparation sportive. D. Cheikh souhaite que sa mission se poursuive dans la sérénité.

Noël Antoine Pierre demande s'il existe des documents d'évaluation des violences pour les athlètes ? D. Cheikh répond que oui, les outils sont en cours d'élaboration avec Christèle Col-Pradier et Fabien Proust.

## **Point audit Patricia Scoffier et Michaël Collardey, Commission finances**

Il s'agit d'un audit des comptes sans lecture exhaustive. Tous les documents demandés ont été remis.

La convention de « la Voix de Sarah » arrive à échéance fin 2025. Le montant 2025 a augmenté par rapport à 2024 avec 6000 € facturés pour 4 interventions. Jean-Marie Massot répond que les montants ont été vraiment discutés et négociés au plus juste.

Le montant total des frais d'avocats 2025 est en forte augmentation (110 000 euros environ contre environ 60 000 en 2023 et 2024). La convention d'assistance juridique de Maître Plagnol prévoit 10 heures de conseil par mois pour 3.400 €. Malheureusement chaque année le volume de plaintes à traiter est en constante augmentation.

Noël Antoine Pierre demande si la FFSG rentre dans ses frais après traitement des plaintes. Maître Plagnol répond qu'en général non, les tribunaux prenant rarement en compte la totalité des frais d'avocats à rembourser pour la défense. S'agissant de l'augmentation des frais d'avocats, il précise qu'elle est effectivement liée aux nombreux contentieux en France cette année ainsi qu'au litige C aux Etats-Unis.

La vente de la patinoire mobile et de tapis de short-track s'est faite pour 122 000 € à la société End Events spécialisée dans les événements de Noël. Il reste un reliquat à percevoir (13 000 €). Des frais de stockage ont été payés à Synerglaice pour garantir une livraison dans de bonnes conditions du tapis glacier et solder ce dossier.



# COMPTE-RENDU

Le budget de la Commission Fédérale des Officiels d'Arbitrage (CFOA) est très conséquent cet année, financé en partie par la Vie Sportive et en partie par la Vie Fédérale. Jean Marie Massot rappelle que l'organisation d'un examen de certification organisé par la CFOA coûte environ 65 000 €.

Djamel Cheikh Indique aussi que 50 000 € ont été investis pour le logiciel AGORA.

La tournée Equipe de France en partenariat avec Holiday On Ice : 52 000 € de déficit annoncé du fait d'une erreur d'estimation des frais de cachets aux athlètes et très peu de reversement de la billetterie (remplissage insuffisant des patinoires). Ce partenariat ne sera pas reconduit.

Comparatif des frais pour les équipes de short-track entre Font-Romeu et Bormio : même si c'est un peu plus cher en Italie le volume des dépenses est très comparable entre les deux sites.

INFMG : les statuts sont obsolètes (dernière mise à jour en 2016). D. Cheikh considère que cette association n'a plus de raison d'être compte-tenu du mode de fonctionnement actuel de la FFSG (partenariats CREPS et INSEP) et recommande la dissolution de l'INFMG (à voter en Bureau Exécutif). Jean Marie Massot appuie cette proposition, cela permettrait des économies de frais bancaires.

Compte d'amortissement : M. Collardey alerte sur les immobilisations qui se montent à 38 millions d'euros et dont une grande partie concerne du matériel amorti. Par exemple 250 000 € d'écritures pour du matériel informatique. Il faudrait purger ces comptes. Jean Marie Massot demande à cette occasion qu'un inventaire fiable soit fait pour le matériel fédéral.

Patricia Scoffier constate que 54 000 € sont toujours dans les provisions pour l'affaire Monsieur Marie-Calixte, alors que celle-ci a été jugée.

Frais kilométriques du véhicule fédéral utilisé par la Présidente et pour les événements. Ils dépassent de 50 000 km ce qui est prévu au contrat souscrit avec Toyota. Cela engendre des frais. Le partenariat avec le CNOSF n'est toujours pas renouvelé pour le moment. Nous attendons la prochaine olympiade.

## IV. Réponse à Marianne Oudar

M. Oudar demande une modification du PV du dernier CF concernant la transmission des codes pour accéder aux dossiers des services civiques ouverts par la FFSG.

Après discussion avec Irma Bardoux il ressort que les codes sont personnels et ne peuvent être partagés. La Secrétaire a désormais ses propres codes.

## V. Evènementiel

- **Manche ATSX à Val Thorens**

Annulation de cette compétition Ice Cross pour contraintes budgétaires. L'exploitant demandait cette année une participation de 80 000 € au lieu de 50 000 en 2024. L'ISU a refusé de financer les 30 000 € manquant car le COJOP n'annoncera les disciplines additionnelles qu'en juin 2026. L'ISU ne souhaite pas investir dans cette discipline à cette date.

Steve Ollivier demande si des sponsors et de la billetterie pourraient être envisager pour financer cette discipline. Ce n'est pas le cas pour le moment mais c'est à réfléchir.

- **Grand Prix de France à Angers**

Jean Marie Massot salue la qualité de l'évènement. Le montant des gains n'est pas encore définitif car certaines factures ne sont pas encore réglées. Néanmoins les plus gros postes sont payés et on peut projeter un bénéfice. Ce gain sera réinvesti dans la vie sportive. Des difficultés avec la restauration ont été recensés. L'UCPA a bien géré la mise en glace. L'ISU crée des difficultés avec un cahier des charges de plus en plus lourd et de moins en moins de subventionnés.

Le Trésorier va calculer les retombées financières pour la ville d'Angers liées au GP. Pour mémoire elles se montaient à environ 1.7 millions d'euros pour le GP 2024.

- **Championnat Elites 2025**

Ils auront lieu à Briançon, l'organisation est en cours. Négociations avec la municipalité en cours. Problème du gala : question de la diffusion télévisée, très chère à maintenir si pas de subventions. Réflexions en cours.

- **French Cup**

La compétition aura lieu en novembre 2025 plutôt qu'en février 2026 pour éviter une superposition avec les JO de Milan.

Problème cette année, il n'y aura pas de subvention de la ville du fait d'irrégularité de gestion sur la précédente édition par le club organisateur.

## VI. Vie des Clubs, Belfort/BAPA/Dreux

Absence de Sylvie Mallinger qui devait s'exprimer. Pas de nouveauté, le club de Belfort essaie de reconstituer un bureau. Le BAPA n'a pas non plus reconstitué son bureau mais arrive à fonctionner. A Dreux la situation est difficile pour le bureau en place qui subit des pressions et des dissensions.

## VII. Commission Fédérale des Entraîneurs de Club (CFEC)

La commission s'est réunie le 01 octobre. Irma Bardoux explique que les missions et objectifs ont été explicités. La priorité est la formation continue des entraîneurs ainsi que sa valorisation. Il faut améliorer la qualité de l'encadrement dans nos clubs. Un questionnaire

a donc été envoyé à 290 entraîneurs recensés pour faire l'état des lieux. La prochaine réunion aura lieu le 05 novembre 2025. La DTN accompagne Mérovée Ephrem sur ces sujets.

Noël Antoine Pierre intervient pour rappeler son travail de création d'un intranet au service des entraîneurs.

## VIII. AG 2026 et CSOE

Préparation de l'AG en cours. Ce sera la première qui se tiendra selon les nouveaux statuts. Beaucoup de travail en perspective.

Première réunion programmée le 13 novembre pour faire le rétroplanning. La société de vote électronique « OOPN » sera sollicitée pour étudier la réalisation des votes avant décembre.

## IX. Laurence Fournier

Sa naturalisation est en très bonne voie.

## X. Point Contentieux, Maître Laurent Plagnol

- Affaire DG (mutuelle santé) : la plaidoirie aura lieu début décembre.
- Affaires des short-trackeurs SL et TN : 2 procédures en cours pour chacun (contestation de la suspension provisoire et de la sanction définitive)
- USA : attente de la date d'audience devant la Cour d'Appel
- Nouveau contentieux : 2 athlètes de curling sont passés en conciliation au CNOSF. Leur demande d'inscription en championnat de France en double mixte avait été rejetée pour défaut de paiement de l'inscription dans les délais réglementaires. Leur demande a été rejetée par le CNOSF.

Ludovic Le Guennec s'est entretenu avec Bruno Catelin, Président du club de curling de La Garde où sont licenciés les athlètes en litige avec la FFSG. Bruno Catelin a représenté ces deux joueurs au CNOSF contre la FFSG. Il s'en excuse et reconnaît un conflit d'intérêt avec son mandat au Conseil Fédéral.

Noël Antoine Pierre fait la remarque que d'être membre du Conseil Fédéral n'implique pas d'être systématiquement d'accord avec la politique fédérale. Ludovic Le Guennec répond que c'est tout à fait normal dans la mesure où les débats ne nuisent pas à la FFSG.

## XI. Point Financier, Jean Marie Massot

Présentation d'une synthèse des comptes à date du 27/10/2025.

- Vie Fédérale  
-974 000 euros pour 1 million 794 euros de budget. Les licences représentent 1.5 million. Les honoraires d'avocats se montent à 151 000 €, plus que ce qui était prévu.

- Vie Sportive  
-1.250 million, le budget est géré par la DTN dans le cadre de la préparation olympique.
- Vie Événementielle  
Projection à + 374 000 € sous réserve de consolidation de compte à venir.

Synthèse générale : projection positive avec une trésorerie à 2.235 millions d'euros.  
350 000 € sont placés sur un compte à rendement en dollars qui seront libérés fin décembre.

A propos de la collaboration avec HOI : le retraitement de la TVA ramène le déficit à 41 000 €.

Cependant la billetterie des Masters fin août a été une bonne surprise, rapportant 3 fois plus que prévu avec la présence des touristes de fin d'été.

## **XI.I Point Avancement Opérationnel Christophe Zajac**

L'organisation opérationnelle à la FFSG doit être plus claire et plus fluide. Ce qui s'est passé avec HOI doit être un exemple d'expérience à archiver, ce qui permettra d'anticiper par la suite d'autres collaborations.

Depuis cet été, des « actions silencieuses » sont en cours. Le but est de passer de l'adaptation à l'urgence à une action structurée appuyée sur des procédures. Les procédures doivent être mise à jour. Il faut identifier les référents sur lesquels s'appuyer au sein des équipes. La communication doit être améliorée en interne avec la création de COPIL, PV... Il faut mieux hiérarchiser les priorités. Par exemple on pourra instaurer des matinées avec des temps dédiés pour le tri des urgences.

Les partenariats privés : Actuellement les entreprises susceptibles d'être partenaires sont beaucoup plus exigeantes sur les bénéfices qu'elles peuvent attendre d'un sponsoring. Il faut anticiper et préparer des scénarios qui attireront ces entreprises autour de valeurs communes aux sports de glace.

Le mécénat peut aussi être envisagé par certaines entreprises pour des avantages fiscaux.

Il ne faut pas chercher à faire vite mais engranger des expériences sur lesquelles on s'appuiera demain.

En conclusion il faut capitaliser des méthodes et bases de données pour un meilleur fonctionnement à venir. J.M. Massot conclut avec la présentation de la nouvelle organisation des Frances Elites qui sert de laboratoire pour appliquer ces nouveaux process.

Steve Ollivier : les JO de Milan ne doivent-ils pas nous inciter à ne pas trop tarder à la recherche de sponsors ? Le calendrier des JO peut être un levier.

Christophe Zajac répond que tout à fait et des projets sont en cours d'élaboration.

## XIII. Point Commission Révision des Textes Fédéraux (CRTF)

Travaux en cours sur le règlement des affiliations et licences pour 2026/2027.

Jean Marie Massot demande quand le règlement financier sera revu ? Patricia Scoffier répond que le règlement affiliations/licences venait en suite logique du travail sur les statuts types des clubs. Le règlement financier sera l'étape suivante.

Irma Bardoux précise que le but est aussi de pouvoir proposer le dossier d'affiliation plus tôt aux clubs cette année.

## XIV. Statuts types Clubs

Ludovic Le Guennec explique que ces statuts sont une proposition de trame pour aider les clubs, la FFSG n'impose que ce qui est en lien avec la loi. Les statuts définissent les règles de fonctionnement d'une association et sont déposés en Préfecture. La Loi de 1901 sur les associations et le Code du Sport imposent un minimum de rigueur dans leur rédaction. Les statuts prennent tout leur sens lorsqu'un conflit survient dans un club.

Michel Ravasio a envoyé de nombreuses remarques par mail, Patricia Scoffier y répond.

- Définition de « l'activité » au sein du club. Cela désigne la pratique du patinage, d'un sport de glace.
- Contrôle de l'honorabilité. Il s'agit pour les clubs de prendre des licences Encadrement et Officiel Arbitrage et de faire signer la déclaration d'honorabilité.
- Pour les chaperons en patinage synchronisé : ils doivent être licenciés et adhérents du club. Le paiement de leur licence est à discrétion du club.
- Le nombre de pouvoirs en cas d'AG est obligatoirement limité par le nouveau Code du Sport de 2022. Pas de pouvoirs possibles en cas d'AGE, c'est la loi.

Une discussion s'engage à l'initiative de Steve Olivier sur la possibilité prévue de refus de renouvellement de l'adhésion annuelle.

- Il faut modifier les articles 15 et 18 des statuts, les quorums doivent être 2/3 et non 1/4.

Vote du Conseil Fédéral pour ces statuts types

Le vote est fait SOUS RESERVE DES CORRECTIONS DES ARTICLES 15 ET 18.

Résultats : 1 abstention, les statuts sont approuvés à la majorité.

## XV. Vote du PV du Conseil Fédéral du 22/09/2025

Vote à main levée. Le PV est approuvé à l'unanimité.

Prochaine date de réunion : le 15/12/2025 en visioconférence

Fin de la réunion du Conseil Fédéral à 15h30



# COMPTE-RENDU

Compte-rendu approuvé par le Conseil Fédéral le 15/12/2025

La secrétaire générale de la FFSG  
Irma BARDOUX

Le Président du Conseil Fédéral  
Ludovic LE GUENNEC

La Présidente de la FFSG  
Mme Gwenaëlle NOURY

secrétaire de séance  
Mme MEDARD